

rent la grosse cloche du poids de 1900 lbs. A la vérité, la famille Lanaudière ne voulait pas laisser à d'autres le soin de fournir les cloches à l'église de Joliette ; tout le monde sait bien que l'hon. juge Baby est lui-même petit-fils d'une demoiselle de Lanaudière, (Marie-Anne, épouse de l'hon. Frs Baby).

La deuxième de ces cloches ne fut que remise au moule et c'est M. le curé de Joliette qui versa le prix de la refonte.

Le plan de M. Joliette se dessine rapidement, il est vrai, mais n'est pas encore tout exécuté : la religion a son sanctuaire, mais la science n'a pas encore le sien. Il fait donc bâtir un collège en pierre de 80 pds par 38, à deux étages, et demande à Mgr de Montréal d'en confier la direction à une communauté religieuse ; ce qui fut fait en 1847 à l'arrivée des premiers Clercs de Saint-Viateur.

Mgr Prince, évêque de Martyropolis, coadjuteur de Montréal, fit la bénédiction du collège en 1846 et dit, en finissant son discours : « En quittant ce collège, j'emporte dans mon cœur la douce pensée qu'il ne cessera de prospérer et qu'il deviendra plus tard une des plus florissantes maisons de cette province ».

Mgr Prince parlait en prophète ; ses paroles se sont réalisées de point en point et le collège fait la gloire de son fondateur.

A. C. D.

Juillet 1904.

(A suivre.)

---